

370003-2026 - Kompetizzjoni

Franza – Xogħlijiet fuq l-uċuħ għal toroq prinċipali – Travaux d'entretien des chaussées sur autoroute en service pour l'année 2027_S2

OJ S 102/2026 29/05/2026

Avviż tal-kuntratt jew tal-konċessjoni – reġim standard

Xogħlijiet

1. Xerrej

1.1. Xerrej

Isem uffiċjali: COFIROUTE

Email: marches.cofiroute@vinci-autoroutes.com

Tip legali tax-xerrej: Korp irregolat bil-liġi pubblika

Attività tal-awtorità kontraenti: Affarijiet ekonomiċi

2. Proċedura

2.1. Proċedura

Titlu: Travaux d'entretien des chaussées sur autoroute en service pour l'année 2027_S2

Deskrizzjoni: Fourniture, fabrication et mise en œuvre d'enrobés bitumineux en renforcement et/ou couche de roulement y compris réfection de la signalisation horizontale. Les travaux d'entretien des chaussées sur autoroutes en service ont fait l'objet de la publication d'avis de pré-information au JOUE avec comme numéro de publication de l'avis 811976-2025 et comme numéro de publication au OJ S : 236/2025. Ces travaux sont divisés en six (6) lots : • Lot 1 : Entretien des chaussées sur l'autoroute A10, section Sainte-Maure / Poitiers Sud • Lot 2 : Entretien des chaussées sur l'autoroute A11, section Ponthévrard / Chartres • Lot 3 : Entretien des chaussées sur l'autoroute A11, section Brou / La Ferté • Lot 4 : Entretien des chaussées sur l'autoroute A81, section Le Mans / la Gravelle • Lot 5 : Entretien des chaussées sur l'autoroute A85, section Bléré / Saint-Romain • Lot 6 : Entretien des chaussées sur l'autoroute A71, section Olivet / Lamotte Beuvron La présente consultation a pour objet les travaux des lots 4 et 5.

Identifikatur tal-proċedura: 4599f1ac-9bb3-4fbd-ba61-173b5014d5a3

Avviż preċedenti: 00811976-2025

Identifikatur intern: Chaussées_2027_S2

Tip ta' proċedura: Miftuħa

Il-proċedura hija aċċellerata: le

2.1.1. Għan

Natura tal-kuntratt: Xogħlijiet

Klassifikazzjoni prinċipali (cpv): 45233210 Xogħlijiet fuq l-uċuħ għal toroq prinċipali

2.1.2. Post tal-prestazzjoni

Indirizz postali: 1973 boulevard de la Défense – Bâtiment Hydra – CS 10268

Belt: Nanterre Cedex

Kodiċi postali: 92757

Sottodivizjoni tal-pajjiż (NUTS): Hauts-de-Seine (FR105)

Pajjiż: Franza

Informazzjoni addizzjonali: Réseau COFIROUTE

2.1.4. Informazzjoni ġenerali

Informazzjoni addizzjonali: La procédure étant totalement dématérialisée, les candidats devront déposer leurs plis OBLIGATOIREMENT par voie électronique et uniquement au travers de la plateforme de dématérialisation à l'adresse suivante : <https://cofiroute-consultations.safetender.com> avant la date limite de dépôt fixée au présent avis. Aucun dépôt papier n'est autorisé et aucune transmission en dehors de la plateforme de dématérialisation dont l'adresse reprise ci-avant ne sera acceptée. Les dossiers déposés devront respecter la hiérarchisation des pièces demandées. Toute question intervenant dans le cadre de cette procédure devra être posée par le biais de cette plateforme. Aucune réponse ne sera apportée en dehors de la plateforme. Les candidats devront s'identifier sur le site de dématérialisation en indiquant notamment une adresse courriel électronique permettant de façon certaine une correspondance électronique pour l'envoi d'éventuels compléments, précisions ou rectifications. Les modalités de présentation et de transmission des plis sont définies au règlement de la consultation. En cas de besoin, le candidat est prié de bien vouloir contacter le support de notre plateforme de dématérialisation au 0825001326 de 9h à 18h, sans interruption du lundi au vendredi ou à l'adresse suivante : support@safetender.com. Les pièces accompagnant le dossier de candidature et l'offre, rédigées en langue étrangère seront acceptées si elles sont accompagnées d'une traduction en langue française. Durée du marché : Pour le lot 4 : 7 mois environ, y compris la période de préparation de 5 mois. A titre indicatif, démarrage prévisible au second semestre 2027 Pour le lot 5 : 7 mois environ, y compris la période de préparation de 5 mois. A titre indicatif, démarrage prévisible au second semestre 2027. Forme juridique de l'attributaire : Le marché sera attribué soit à un opérateur économique, soit à un groupement d'opérateurs économiques. En cas de groupement, le mandataire du groupement sera obligatoirement désigné dès la candidature. En cas de candidature en groupement conjoint, le mandataire devra, lors de l'attribution du marché, être solidaire afin d'assurer la bonne exécution du marché.. Il est précisé qu'un opérateur économique ne peut pas être mandataire de plus d'un groupement pour un même marché et ne peut signer plus d'une offre. . Pour éviter de fausser la concurrence, un cotraitant ne pourra pas être retenu dans plusieurs groupements. Si tel était le cas, le maître d'ouvrage demandera à ces entités que ne soit maintenue que la candidature d'une seule d'entre elles. A défaut de désistement(s) volontaire(s) permettant d'atteindre ce résultat dans le délai imparti, le maître d'ouvrage procédera au rejet de la candidature de ces entités pour ce seul motif. En outre, de manière générale, un opérateur économique ne pourra signer plus d'une offre. Si plusieurs entités sans personnalité juridique (agences, établissements secondaires ...) d'un même opérateur économique, se portent candidates à une même consultation, le maître d'ouvrage demandera à ces entités que ne soit maintenue que la candidature d'une seule d'entre elles, effectivement habilitée à engager l'opérateur économique. A défaut de désistement(s) volontaire(s) permettant d'atteindre ce résultat dans le délai imparti, le maître d'ouvrage procédera au rejet de la candidature de ces entités pour ce seul motif. Aucune avance ne sera accordée au titulaire. Les modalités de cautionnement et de garantie seront définies dans le CCAP

Baži legali:

Direttiva 2014/24/UE

2.1.5. Termini tal-akkwist

Termini tas-sottomissjoni:

Numru massimu ta' lottijiet li għalihom offerent wieħed jista' jissottometti offerti: 2

Termini tal-kuntratt:

Numru massimu ta' lottijiet li għalihom jistgħu jingħataw kuntratti lil offerent wieħed: 2

2.1.6. Raġunijiet għall-esklużjoni

Sors tal-motivi għall-eżklussjoni: Avviż

Ksur tal-obbligi stabbiliti skont raġunijiet ta' esklużjoni purament nazzjonali: Le candidat justifie qu'il n'entre dans aucun des cas d'exclusion de la procédure de passation des marchés publics, mentionnés aux articles L2141-1 à L2141-5 et L2141-7 à L2141-10 du code de la commande publique.

5. Lott

5.1. Lott: LOT-0001

Titlu: Lot n°4 Entretien des chaussées sur l'autoroute A81 section Le Mans / La Gravelle

Deskrizzjoni: Fourniture, fabrication et mise en œuvre d'enrobés bitumineux en section courante de jour sur une 2x2 voies Les quantités sont données à titre indicatif : Béton Bitumineux Très Mince (BBTM) : 25 000 Tonnes Béton Bitumineux Semi Grenu : 1300 Tonnes Grave Bitume (GB) : 7 000 Tonnes Signalisation horizontale : longueur de 49 000 ml de marquage TPC, axe et BAU

Identifikatur intern: Chaussées_2027_S2_lot4

5.1.1. Għan

Natura tal-kuntratt: Xogħlijiet

Klassifikazzjoni prinċipali (cpv): 45233210 Xogħlijiet fuq l-uċuħ għal toroq prinċipali

Klassifikazzjoni addizzjonali (cpv): 45233221 Xogħol ta' l-immarkar tat-toroq, 44113610 Qatran , 14212000 Granuli, frak, trab tal-ġebel, ċagħaq, xaħx, ġebel imfarrak u mišħuq, taħlitiet tal-ġebel, taħlitiet ta' xaħx u ramel, u aggregati oħrajn

Għażliet:

Deskrizzjoni tal-għażliet: Le Maître d'ouvrage se réserve la possibilité de passer un marché de prestations similaires sur le fondement de l'article R.2122-7 du Code de la commande publique avec le Titulaire du présent marché. Ce marché devra être conclu dans un délai de 3 ans à compter de la notification du présent marché.

5.1.2. Post tal-prestazzjoni

Sottodivizjoni tal-pajjiż (NUTS): Sarthe (FRG04)

Pajjiż: Franza

5.1.2. Post tal-prestazzjoni

Sottodivizjoni tal-pajjiż (NUTS): Mayenne (FRG03)

Pajjiż: Franza

5.1.3. Tul ta' żmien stmat

Tul ta' żmien: 7 Xhur

5.1.6. Informazzjoni ġenerali

Parteċipazzjoni riżervata:

Il-parteċipazzjoni mhijiex riżervata.

Proġett ta' akkwist mhux iffinanzjat mill-Fondi tal-UE

L-akkwist huwa kopert mill-Ftehim dwar l-Akkwisti Pubbliċi (GPA): Ie

Informazzjoni dwar avviżi preċedenti:

Identifikatur tal-avviż preċedenti: 00811976-2025

5.1.9. Kriterji tal-għażla

Sors tal-kriterji ta' għażla: Avviż

Kriterju: Rekwiziti ekonomiċi jew finanzjarji oħra

Deskrizzjoni tal-kriterju ta' selezzjoni: CAPACITE PROFESSIONNELLE : Justifications à produire par les entreprises candidates, soit en tant qu'opérateur économique individuel, soit en tant que membre d'un groupement : — Une déclaration sur l'honneur dûment datée et signée par le candidat pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas d'exclusion de la procédure de passation des marchés publics, mentionnés aux articles L2141-1 à L2141-5 et L2141-7 à L2141-10 du code de la commande publique, et qu'il est en règle au regard des articles L.5212-1 à L.5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. — Les attestations d'assurances responsabilités civiles et travaux. — Lettre de candidature et, en cas de groupement, habilitation du mandataire par ses cotraitants mentionnant les noms, dénomination et adresse de chaque candidat ainsi que les noms, prénoms et qualité des personnes habilitées à représenter chaque prestataire.

Kriterju: Rekwiziti ekonomiċi jew finanzjarji oħra

Deskrizzjoni tal-kriterju ta' selezzjoni: CAPACITE FINANCIERE : — Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat sur les trois derniers exercices disponibles, ou équivalent. Dans le cas d'une candidature en groupement d'opérateurs économiques conjoints avec mandataire commun, ce mandataire devra être solidaire à l'attribution du marché. Ainsi, l'entreprise désignée comme étant ce mandataire doit avoir les capacités pour assurer cette solidarité. A défaut, le maître d'ouvrage se réserve la possibilité de demander le remplacement du mandataire par un autre membre du groupement si ce dernier s'avère avoir les capacités pour être mandataire solidaire. En cas de refus du groupement candidat ou si aucun membre n'a la capacité pour être mandataire solidaire, le maître d'ouvrage pourra écarter le groupement.

Kriterju: Rekwiziti ekonomiċi jew finanzjarji oħra

Deskrizzjoni tal-kriterju ta' selezzjoni: CAPACITE TECHNIQUE : — Certificats de qualifications professionnelles établis par des organismes indépendants ou preuve équivalente par tout moyen : Qualification FNTF 3121 Revêtements en matériaux enrobés - enrobés classiques Les candidats étrangers devront produire les qualifications dans leur langue d'origine. Ils devront les accompagner de leur traduction en français et d'une note justifiant de l'équivalence avec les qualifications françaises demandées. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée notamment par des références de travaux appuyées d'attestations de bonne exécution signées du destinataire. — Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années. - Indication des titres d'études et professionnels des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables des travaux ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché. Les candidats complètent le tableau des compétences conforme au modèle téléchargeable sur le site : <https://cofiroute-consultations.safetender.com> sous la rubrique correspondant à la présente consultation. — Présentation d'une liste de travaux exécutés de même nature, sur infrastructures routières à fortes contraintes d'exploitation, au cours des 5 dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution signées du destinataire pour les travaux les plus importants. En cas de candidature en groupement d'entreprises, le mandataire devra indiquer parmi les travaux listés, ceux pour lesquels il a assuré la coordination. Les candidats complètent le tableau des références conforme au modèle téléchargeable sur le site : <https://cofiroute-consultations.safetender.com> sous la rubrique correspondant à la présente consultation. — Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation de marchés. Les candidats étrangers devront produire les documents exigés, ci-avant, dans leur langue d'origine, accompagnés de leur traduction en français. - Présentation d'une liste de références de services exécutés de même nature sur

infrastructure routière à fortes contraintes d'exploitation au cours des 5 dernières années appuyées d'attestations de bonne exécution signées du destinataire pour les services les plus importants. En cas de candidature en groupement d'entreprises, le mandataire devra indiquer parmi les travaux listés, ceux pour lesquels il a assuré la coordination. Les candidats complètent le tableau des références conforme au modèle téléchargeable sur le site : <https://cofiroute-consultations.safetender.com> sous la rubrique correspondant à la présente consultation. — Description de l'équipement technique ainsi que des mesures employées par le candidat pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise. Les candidats étrangers devront produire les documents exigés, ci-avant, dans leur langue d'origine, accompagnés de leur traduction en français. NOTA : Pour justifier de ses capacités le candidat, même s'il s'agit d'un groupement, peut demander que soient également prises en compte les capacités d'autres opérateurs économiques (cotraitants et/ou sous-traitants) quelle que soit la nature juridique des liens l'unissant à ces opérateurs économiques. Dans ce cas, il doit justifier, compte tenu de la part de marché qui relèverait de ce(s) opérateur(s) économique(s), (i) des capacités de ce ou ces opérateurs économiques et (ii) du fait qu'il en disposera pour l'exécution du marché, en produisant un engagement écrit de ce ou ces opérateurs économiques ou tout autre moyen de preuve équivalent. Dans le cas d'une candidature en groupement d'opérateurs économiques, quelle qu'en soit la forme et la solidarité, le maître d'ouvrage se réserve la possibilité de demander le remplacement du mandataire par un autre membre du groupement s'il apparaît, après analyse des références et des capacités techniques du mandataire, que celui-ci ne présente pas les références et capacités techniques suffisantes pour coordonner les prestations des membres du groupement. Les renseignements demandés peuvent être remplacés par les documents dûment remplis et signés respectivement DC1 et DC2 (version en vigueur), téléchargeable sur le site : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>

5.1.11. Dokumenti tal-akkwist

Lingwi li bihom id-dokumenti tal-akkwist huma disponibbli uffiċjalment: Franciż
Indirizz tad-dokumenti tal-akkwist: <https://cofiroute-consultations.safetender.com>

5.1.12. Termini tal-akkwist

Termini tas-sottomissjoni:

Sottomissjoni elettronika: Meħtieġa

Indirizz għas-sottomissjoni: <https://cofiroute-consultations.safetender.com>

Lingwi li bihom jistgħu jiġu sottomessi offerti jew talbiet għall-partekippazzjoni: Franciż

Katalogu elettroniku: Mhux permessa

Skadenza biex jintlaqgħu l-offerti: 10/07/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Hin tal-Ewropa tal-Lvant,
Hin tas-sajf tal-Ewropa Ċentrali

Perjodu waqt li l-offerta għandha tibqa' valida: 180 Jiem

Termini tal-kuntratt:

L-eżekuzzjoni tal-kuntratt għandha titwettaq fil-qafas ta' programmi ta' impjiegi protetti: Le

Fatturazzjoni elettronika: Mhux permessa

Se tintuża l-ordni elettronika: le

Se jintuża l-pagament elettroniku: le

5.1.15. Tekniki

Ftehim qafas:

Ebda ftehim ta' qafas

Informazzjoni dwar is-sistema dinamika tax-xiri:

Ebda sistema dinamika ta' xiri

5.1.16. **Aktar informazzjoni, medjazzjoni u riežami**

Organizzazzjoni tar-riežami: Tribunal Judiciaire de Nanterre

Informazzjoni dwar l-iskadenzi tar-riežami: L'opérateur économique dispose de la faculté de former les recours suivants devant le Tribunal Judiciaire de Nanterre : un référé précontractuel avant la signature du marché sur le fondement des dispositions des articles 2 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009 ; un délai de seize (16) jours sera respecté entre la date d'envoi du courrier de rejet et la date de signature du marché. Ce délai sera ramené à onze (11) jours en cas d'envoi dudit courrier de rejet par courriel. un référé contractuel après la signature du marché et au plus tard le trente-et-unième (31ème) jour suivant la publication de l'avis d'attribution sur le fondement des dispositions des articles 11 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009.

5.1. **Lott: LOT-0002**

Titlu: Lot n°5 Entretien des chaussées sur l'autoroute A85 section Bléré / Saint-Romain

Deskrizzjoni: Fourniture, fabrication et mise en œuvre d'enrobés bitumineux en section courante principalement de jour sur une 2x2 voies. Les quantités sont données à titre indicatif : Béton Bitumineux Semi Grenu en couche de liaison (BBSG) : 64 000 Tonnes Signalisation horizontale : longueur de 46 000 ml de marquage TPC, axe et BAU
Identifikatur intern: Chaussées_2027_S2_lot5

5.1.1. **Għan**

Natura tal-kuntratt: Xogħlijiet

Klassifikazzjoni prinċipali (cpv): 45233210 Xogħlijiet fuq l-uċuħ għal toroq prinċipali

Klassifikazzjoni addizzjonali (cpv): 45233221 Xogħol ta' l-immarkar tat-toroq, 44113610 Qatran , 14212000 Granuli, frak, trab tal-ġebel, ċagħaq, xaħx, ġebel imfarrak u mishuq, taħlitiet tal-ġebel, taħlitiet ta' xaħx u ramel, u aggregati oħrajn

Għażliet:

Deskrizzjoni tal-għażliet: Le Maître d'ouvrage se réserve la possibilité de passer un marché de prestations similaires sur le fondement de l'article R.2122-7 du Code de la commande publique avec le Titulaire du présent marché. Ce marché devra être conclu dans un délai de 3 ans à compter de la notification du présent marché.

5.1.2. **Post tal-prestazzjoni**

Sottodivizjoni tal-pajjiż (NUTS): Indre-et-Loire (FRB04)

Pajjiż: Franza

5.1.2. **Post tal-prestazzjoni**

Sottodivizjoni tal-pajjiż (NUTS): Loir-et-Cher (FRB05)

Pajjiż: Franza

5.1.3. **Tul ta' żmien stmat**

Tul ta' żmien: 7 Xhur

5.1.6. **Informazzjoni ġenerali**

Parteċipazzjoni riżervata:

Il-parteċipazzjoni mhijiex riżervata.

Proġett ta' akkwist mhux iffinanzjat mill-Fondi tal-UE

L-akkwist huwa kopert mill-Ftehim dwar l-Akkwisti Pubbliċi (GPA): le

Informazzjoni dwar avviżi preċedenti:

Identifikatur tal-avviż preċedenti: 00811976-2025

5.1.9. **Kriterji tal-għażla**

Sors tal-kriterji ta' għażla: Avviż

Kriterju: Rekwiżiti ekonomiċi jew finanzjarji oħra

Deskrizzjoni tal-kriterju ta' selezzjoni: CAPACITE PROFESSIONNELLE : Justifications à produire par les entreprises candidates, soit en tant qu'opérateur économique individuel, soit en tant que membre d'un groupement : — Une déclaration sur l'honneur dûment datée et signée par le candidat pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas d'exclusion de la procédure de passation des marchés publics, mentionnés aux articles L2141-1 à L2141-5 et L2141-7 à L2141-10 du code de la commande publique, et qu'il est en règle au regard des articles L.5212-1 à L.5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. — Les attestations d'assurances responsabilités civiles et travaux. — Lettre de candidature et, en cas de groupement, habilitation du mandataire par ses cotraitants mentionnant les noms, dénomination et adresse de chaque candidat ainsi que les noms, prénoms et qualité des personnes habilitées à représenter chaque prestataire.

Kriterju: Rekwiżiti ekonomiċi jew finanzjarji oħra

Deskrizzjoni tal-kriterju ta' selezzjoni: CAPACITE FINANCIERE : — Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat sur les trois derniers exercices disponibles, ou équivalent. Dans le cas d'une candidature en groupement d'opérateurs économiques conjoints avec mandataire commun, ce mandataire devra être solidaire à l'attribution du marché. Ainsi, l'entreprise désignée comme étant ce mandataire doit avoir les capacités pour assurer cette solidarité. A défaut, le maître d'ouvrage se réserve la possibilité de demander le remplacement du mandataire par un autre membre du groupement si ce dernier s'avère avoir les capacités pour être mandataire solidaire. En cas de refus du groupement candidat ou si aucun membre n'a la capacité pour être mandataire solidaire, le maître d'ouvrage pourra écarter le groupement.

Kriterju: Rekwiżiti ekonomiċi jew finanzjarji oħra

Deskrizzjoni tal-kriterju ta' selezzjoni: CAPACITE TECHNIQUE : — Certificats de qualifications professionnelles établis par des organismes indépendants ou preuve équivalente par tout moyen : Qualification FNTF 3121 Revêtements en matériaux enrobés - enrobés classiques Les candidats étrangers devront produire les qualifications dans leur langue d'origine. Ils devront les accompagner de leur traduction en français et d'une note justifiant de l'équivalence avec les qualifications françaises demandées. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée notamment par des références de travaux appuyées d'attestations de bonne exécution signées du destinataire. — Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années. - Indication des titres d'études et professionnels des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables des travaux ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché. Les candidats complètent le tableau des compétences conforme au modèle téléchargeable sur le site : <https://cofiroute-consultations.safetender.com> sous la rubrique correspondant à la présente consultation. — Présentation d'une liste de travaux exécutés de même nature, sur infrastructures routières à fortes contraintes d'exploitation, au cours des 5 dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution signées du destinataire pour les travaux les plus importants. En cas de candidature en groupement d'entreprises, le mandataire devra indiquer parmi les travaux listés, ceux pour lesquels il a assuré la coordination. Les candidats complètent le tableau des références conforme au modèle téléchargeable sur le site : <https://cofiroute-consultations.safetender.com> sous la rubrique correspondant à la présente consultation. — Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation de marchés. Les candidats étrangers devront produire les documents exigés, ci-avant, dans leur langue d'origine, accompagnés de leur traduction en

français. - Présentation d'une liste de références de services exécutés de même nature sur infrastructure routière à fortes contraintes d'exploitation au cours des 5 dernières années appuyées d'attestations de bonne exécution signées du destinataire pour les services les plus importants. En cas de candidature en groupement d'entreprises, le mandataire devra indiquer parmi les travaux listés, ceux pour lesquels il a assuré la coordination. Les candidats complètent le tableau des références conforme au modèle téléchargeable sur le site : <https://cofiroute-consultations.safetender.com> sous la rubrique correspondant à la présente consultation. — Description de l'équipement technique ainsi que des mesures employées par le candidat pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise. Les candidats étrangers devront produire les documents exigés, ci-avant, dans leur langue d'origine, accompagnés de leur traduction en français. NOTA : Pour justifier de ses capacités le candidat, même s'il s'agit d'un groupement, peut demander que soient également prises en compte les capacités d'autres opérateurs économiques (cotraitants et/ou sous-traitants) quelle que soit la nature juridique des liens l'unissant à ces opérateurs économiques. Dans ce cas, il doit justifier, compte tenu de la part de marché qui relèverait de ce(s) opérateur(s) économique(s), (i) des capacités de ce ou ces opérateurs économiques et (ii) du fait qu'il en disposera pour l'exécution du marché, en produisant un engagement écrit de ce ou ces opérateurs économiques ou tout autre moyen de preuve équivalent. Dans le cas d'une candidature en groupement d'opérateurs économiques, quelle qu'en soit la forme et la solidarité, le maître d'ouvrage se réserve la possibilité de demander le remplacement du mandataire par un autre membre du groupement s'il apparaît, après analyse des références et des capacités techniques du mandataire, que celui-ci ne présente pas les références et capacités techniques suffisantes pour coordonner les prestations des membres du groupement. Les renseignements demandés peuvent être remplacés par les documents dûment remplis et signés respectivement DC1 et DC2 (version en vigueur), téléchargeable sur le site : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>

5.1.11. Dokumenti tal-akkwist

Lingwi li bihom id-dokumenti tal-akkwist huma disponibbli uffiċjalment: Franciż

Indirizz tad-dokumenti tal-akkwist: <https://cofiroute-consultations.safetender.com>

5.1.12. Termini tal-akkwist

Termini tas-sottomissjoni:

Sottomissjoni elettronika: Meħtieġa

Indirizz għas-sottomissjoni: <https://cofiroute-consultations.safetender.com>

Lingwi li bihom jistgħu jiġu sottomessi offerti jew talbiet għall-parteciġazzjoni: Franciż

Katalogu elettroniku: Mhux permessa

Skadenza biex jintlaqgħu l-offerti: 10/07/2026 12:00:00 (UTC+02:00) H'in tal-Ewropa tal-Lvant, H'in tas-sajf tal-Ewropa Ċentrali

Perjodu waqt li l-offerta għandha tibqa' valida: 180 Jiem

Termini tal-kuntratt:

L-eżekuzzjoni tal-kuntratt għandha titwettag fil-qafas ta' programmi ta' impjiegi protetti: Le

Fatturazzjoni elettronika: Mhux permessa

Se tintuża l-ordni elettronika: le

Se jintuża l-pagament elettroniku: le

5.1.15. Tekniki

Ftehim qafas:

Ebda ftehim ta' qafas

Informazzjoni dwar is-sistema dinamika tax-xiri:

Ebda sistema dinamika ta' xiri

5.1.16. **Aktar informazzjoni, medjazzjoni u riežami**

Organizzazzjoni tar-riežami: Tribunal Judiciaire de Nanterre

Informazzjoni dwar l-iskadenzi tar-riežami: L'opérateur économique dispose de la faculté de former les recours suivants devant le Tribunal Judiciaire de Nanterre : un référé précontractuel avant la signature du marché sur le fondement des dispositions des articles 2 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009 ; un délai de seize (16) jours sera respecté entre la date d'envoi du courrier de rejet et la date de signature du marché. Ce délai sera ramené à onze (11) jours en cas d'envoi dudit courrier de rejet par courriel. un référé contractuel après la signature du marché et au plus tard le trente-et-unième (31ème) jour suivant la publication de l'avis d'attribution sur le fondement des dispositions des articles 11 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009.

8. Organizzazzjonijiet

8.1. **ORG-0001**

Isem uffiċjali: COFIROUTE

Numru tar-registrazzjoni: 55211589100426

Dipartiment: DMO / Cellule Marchés

Indirizz postali: 1973 boulevard de la Défense – Bâtiment Hydra – CS 10268

Belt: NANTERRE Cedex

Kodiċi postali: 92757

Sottodivizjoni tal-pajjiż (NUTS): Hauts-de-Seine (FR105)

Pajjiż: Franza

Punt ta' kuntatt: Direction de la Maîtrise d'ouvrage – Cellule Marchés

Email: marches.cofiroute@vinci-autoroutes.com

Telefown: 00 00 00 00 00

Fax: 00 00 00 00 00

Indirizz tal-internet: <http://www.vinci-autoroutes.com>

Endpoint tal-iskambju ta' informazzjoni (URL): <https://cofiroute-consultations.safetender.com>

Profil tax-xerrej: <https://cofiroute-consultations.safetender.com>

Rwoli ta' din l-organizzazzjoni:

Xerrej

8.1. **ORG-0002**

Isem uffiċjali: Tribunal Judiciaire de Nanterre

Numru tar-registrazzjoni: 177 801 115 00151

Indirizz postali: 179-191 AVENUE JOLIOT CURIE

Belt: NANTERRE CEDEX

Kodiċi postali: 92020

Sottodivizjoni tal-pajjiż (NUTS): Hauts-de-Seine (FR105)

Pajjiż: Franza

Email: tj-nanterre@justice.fr

Telefown: 01 40 97 10 10

Fax: 01 47 24 31 61

Indirizz tal-internet: <http://www.justice.gouv.fr/>

Rwoli ta' din l-organizzazzjoni:

Organizzazzjoni tar-riežami

8.1. **ORG-0000**

Isem uffiċjali: Publications Office of the European Union

Numru tar-registrazzjoni: PUBL
Belt: Luxembourg
Kodiċi postali: 2417
Sottodivizjoni tal-pajjiż (NUTS): Luxembourg (LU000)
Pajjiż: Il-Lussemburgu
Email: ted@publications.europa.eu
Telefown: +352 29291
Indirizz tal-internet: <https://op.europa.eu>
Rwoli ta' din l-organizzazzjoni:
TED eSender

Informazzjoni dwar l-avviż

Identifikatur/verżjoni tal-avviż: 33dcd5f6-f895-4694-bf99-9473d483a8a3 - 01
Tip ta' formola: Kompetizzjoni
Tip ta' avviż: Avviż tal-kuntratt jew tal-konċessjoni – reġim standard
Sottotip tal-avviż: 16
Data ta' meta ntbagħat l-avviż: 28/05/2026 09:02:44 (UTC+00:00) Hin tal-Ewropa tal-Punent, GMT
Lingwi li bihom dan l-avviż huwa disponibbli uffiċjalment: Franciż
Numru tal-pubblikazzjoni tal-avviż: 370003-2026
Numru tal-ħarġa tal-ĠU S: 102/2026
Data tal-pubblikazzjoni: 29/05/2026